

Interview de Monsieur Emilio Colombo par Philippe Nicolet

Base de donnée informatique, 01 h. 10 min.

Le 10 février 2010, Rome. Interview filmée par Ph. Nicolet, questions posées par Grazia Melchioni, en présence de Françoise Nicod.

M. Emilio Colombo est Sénateur à vie de la République italienne. Il fut député démocrate-chrétien puis ministre à plusieurs reprises (agriculture, commerce extérieur, industrie et commerce, trésor). Premier ministre de 1971 à 1972, il devient député au Parlement Européen, dont il est le Président de 1977 à 1979. Il est le promoteur du renforcement de la coopération de la politique européenne (Initiative Genscher-Colombo, 1981). Il sera encore ministre des affaires étrangères (1980-1983 et 1992-1993).

- Présentation de Emilio Colombo par Grazia Melchioni. Emilio Colombo a reçu les plus hautes distinctions européennes, comme en témoigne son Prix Schuman et un télégramme de reconnaissance envoyé par Jean Monnet à E. Colombo.
- E. Colombo ne se souvient pas de la date précise de sa première rencontre avec Jean Monnet, mais celle-ci a eu lieu lorsqu'il a commencé à s'engager dans l'activité européenne. Il était alors Ministre de l'agriculture et supervisait les négociations italiennes du Traité de Rome.
- Lors du gouvernement Fanfani, il devient Ministre du commerce extérieur. A cette époque, le Président Fanfani tente de conserver tout à la fois la présidence du Conseil, le secrétariat du parti démocrate-chrétien, et la gestion du ministère du commerce extérieur. En pratique, et pour rendre cela possible, il délègue à E. Colombo les négociations du Traité de Rome. Ainsi est née l'activité européenne de E. Colombo.
- Dès 1958, E. Colombo suit et interprète la politique européenne depuis l'Italie.
- Lorsque E. Colombo n'était qu'un simple député, il se souvient de M. De Gasperi racontant les négociations pour la Communauté Européenne de Défense. De Gasperi était fier d'avoir inscrit dans ces négociations une norme qui fonde l'union politique de l'Europe. De plus, De Gasperi critiquait M. Von Zeeland – ministre hollandais des affaires étrangères – de ne pas accorder assez d'importance à cette norme.
- Afin de comprendre pourquoi les italiens ont tenu si fort à être des européens, il faut tenir compte des malheurs que l'Italie a subi pendant la guerre, puis de sa difficile réintégration

internationale ; mais aussi – après la guerre –, l'Italie a pris conscience de sa propre faiblesse, qui nécessitait d'être allié avec les autres pays voisins.

- Malgré toutes les fonctions ministérielles de E. Colombo, il fut toujours impliqué dans les affaires européennes.
- 1958-1960 : naissance d'une politique commune, lors des réunions du Conseil des Ministres de l'Euratom et de la CEE, à travers la politique commerciale et l'union douanière. Le point le plus difficile – surtout pour les français – était la politique agricole commune.
- Correspondance de Jean Monnet et Emilio Colombo autour de la « crise de la chaise vide » et de la succession de W. Hallstein à la tête de la Commission.

QUESTION DE G. MELCHIONI : *Quelle a été votre participation à la crise de la chaise vide et quelle a été votre position face à la présidence de Hallstein à la tête de la Commission ?*

- Il faut évoquer la période précédant la crise, qui a été marquée par une intense activité de politique commune. En matière de politique agricole, E. Colombo avait trouvé pour l'Italie un accord avec Couve de Murville, valable pour 3 ans. Selon cet accord, l'impôt sur les importations en Italie ne devait pas être utilisé pour les exportations, mais pour constituer un fond agricole qui réparerait les dégâts d'une politique agricole commune.
- Au même moment intervient une série de propositions du Parlement pour le développement de la Communauté. Parmi celles-ci : le vote à la majorité et l'accentuation du rôle de la Commission. Cela ne posait pas de problème aux italiens, mais ce ne fut pas le cas des français.
- Jean Monnet donne son approbation générique (et non spécifique) aux propositions du Parlement. E. Colombo lui demande dans une lettre ce que signifie cette approbation de principe.
- Lorsque survient la crise, les rapports entre E. Colombo et J. Monnet s'intensifient.
- Le 30 juin 1965, les propositions arrivent au Conseil des Ministres. Couve de Murville déclare que la France se retire du Conseil.
- La France était très inquiétée par le vote à la majorité, à cause de deux raisons : 1/ le Conseil des Ministres aurait pu modifier des décisions prises précédemment. 2/ Cela entraînerait une perte du droit de veto.
- De plus, la France n'aimait pas les manières autoritaires de Hallstein, comme en témoignent les reproches qui lui seront faites par Couve de Murville.

- A la suite de la déclaration de sortie de la France, tous les autres pays déclarent qu'ils restent présent dans la Commission.
- Le 30 juillet 1965, la présidence tournante de la Communauté, alors en crise, revient à l'Italie. E. Colombo se trouve ainsi à devoir gérer une situation difficile.
- Une lettre du 14 janvier 1966, de Jean Monnet à E. Colombo. J. Monnet insiste pour trouver un accord qui ne modifie pas les termes du Traité de Rome. De plus, il recommande à E. Colombo d'empêcher que Hallstein ne devienne la victime de cette crise. Il rappelle que la Commission doit être ferme et modérée dans ses décisions.
- Durant l'été de la crise, l'Italie assurait la présidence du FMI et E. Colombo du se rendre à Washington, en tant que Ministre du Trésor. Là-bas, il invite à l'ambassade l'ensemble de ses collègues européens – dont les français – afin de rompre la glace et donner des signes positifs aux médias.
- Le moment où s'est achevée cette crise : à Rome, lors de la conclusion du Concile de Vatican II. E. Colombo rencontre Couve de Murville, qu'il invite en privé au Ministère du Trésor, et tous deux se mettent d'accord sur le point à résoudre : les Français désirent la modification du Traité en ce qui concerne le vote à la majorité. Il s'agit donc de trouver une manière de gérer ce point, et cela sera accompli grâce à la clause de l'intérêt national, qui permet de préserver le droit de veto. Après cet entretien, l'entente était trouvée et il ne s'agissait plus que de régler le protocole.
- Mais, peu avant la réunion du Luxembourg, E. Colombo apprend en secret que Couve de Murville aurait signé un accord demandant la démission de Hallstein. Afin d'éviter cela, E. Colombo menace discrètement Couve de Murville en lui assurant de voter contre lui, s'il tentait de demander la démission de Hallstein.
- Lors de la signature du Traité du Luxembourg, il n'y a dans le discours de Couve de Murville aucune trace de cette demande de démission.
- Selon M. Noël, M. Werner aurait déclaré à *La Stampa* que l'accord du Luxembourg ne serait qu'un accord *ad referendum* entre les français et les italiens. Mais E. Colombo ne sait absolument pas où M. Werner aurait pu trouver une telle information.
- Juin 1967 : le nom de E. Colombo circule comme successeur de W. Hallstein. J. Monnet insiste pour qu'il accepte le poste. E. Colombo refuse, bien qu'il soit déjà nommé à la tête de la Commission, de manière informelle.

- Pour J. Monnet, la partie italienne de son Cabinet fut toujours très importante. Évocation des rencontres entre J. Monnet et E. Colombo.
- Ces rencontres eurent lieu le plus souvent lors des séances du Cabinet. J. Monnet avait compris la principale difficulté italienne : l'Italie était le pays européen qui avait le Parti Communiste, d'obédience soviétique, le plus puissant.
- Relation entre le Parti Communiste italien et l'Union soviétique.
- Le nœud de l'Europe tenait dans le noyau France-Allemagne-Italie. L'Europe ne devait pas être ramenée à l'entente franco-allemande.
- L'Italie et E. Colombo ont servi pour J. Monnet de pays tiers, de lieu d'entente entre la France et l'Allemagne. Évocation des rencontres entre Jean Monnet et Emilio Colombo au Cabinet du Trésor à Rome.
- Jean Monnet mettait toujours à l'aise ses interlocuteurs ; il guidait la conversation jusqu'à ce qu'elle aboutisse à la solution qu'il avait déjà envisagée.
- J. Monnet tenait l'Italie pour nécessaire dans l'entente franco-allemande.
- L'accord de l'Elysée fut précédé par une tentative de trouver un accord à trois (France, Allemagne et Italie), mais cet accord échoua à cause de la complexité de la politique italienne.
- Cet échec coïncide avec le Plan Fouchet, qui désirait créer une communauté européenne confédérée. Mais l'Italie était heureuse que ce plan échoue, car elle craignait l'autoritarisme de De Gaulle, et d'y voir s'établir une prévalence française.